

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2012

COMPTE RENDU

Transmis aux Conseillers Municipaux le	03 AVRIL 2012
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 07 février 2012
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 4) Budget principal de la Commune – Exercice 2012 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2011 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 5) Budget principal de la Commune – Exercice 2012 – Affectation du résultat 2011 repris par anticipation – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 6) Budget principal de la Commune – Révision des autorisations de programme – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 7) Budget principal de la Commune – Vote des taux d'imposition applicables en 2012 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 8) Budget principal de la Commune – Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères applicables en 2012 (TEOM) – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 9) Budget principal de la Commune – Attribution des subventions pour l'année 2012 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 10) Modification de la répartition des emprunts entre le budget principal et les budgets annexes – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 11) Modification des règles d'amortissements – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 12) Budget principal de la Commune – Exercice 2012 – Vote du Budget primitif 2012 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 13) Autorisation donnée au Maire de déposer un permis de construire pour la construction d'un centre technique municipal situé au 106 boulevard de Polangis – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 14) Budget annexe du service Assainissement – Exercice 2012 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2011 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 15) Budget annexe du service Assainissement – Exercice 2012 – Affectation du résultat 2011 repris par anticipation – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 16) Budget annexe du service Assainissement – Exercice 2012 – Vote du Budget primitif – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 17) Budget annexe de l'Office du Tourisme – Exercice 2012 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2011 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 18) Budget annexe de l'Office du Tourisme – Exercice 2012 – Affectation du résultat 2011 repris par anticipation – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 19) Budget annexe de l'Office du Tourisme – Exercice 2012 – Vote du Budget primitif 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 20) Budget annexe du Cinéma – Exercice 2012 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2011 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER

- 21) Budget annexe du Cinéma – Exercice 2012 – Affectation du résultat 2011 repris par anticipation – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 22) Budget annexe du Cinéma – Exercice 2012 – Vote du Budget primitif 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 23) Budget annexe du Port de plaisance – Exercice 2012 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2011 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 24) Budget annexe du Port de plaisance – Exercice 2012 – Affectation du résultat 2011 repris par anticipation – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 25) Budget annexe du Port de plaisance – Exercice 2012 – Vote du Budget primitif 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 26) Formation des élus – Budget 2012 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 27) Conventions de co-maîtrise d'ouvrage avec le SIPPAREC – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 28) Mise en place d'une journée pédagogique annuelle supplémentaire dans les établissements de la Petite Enfance – Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 29) Fourniture de repas en liaison froide et modification du règlement de fonctionnement de la halte-garderie « Trampoline » - Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 30) Avenant n° 1 à la convention « Enfance et Jeunesse » n° 201000183 passée avec la CAF – Rapporteur : Mme Jeannine CHERY
- 31) Convention d'habilitation informatique dénommée HI-ME-EAJE-ALSH-2012 concernant la mise à jour des données relatives au fonctionnement et à la mise en ligne des disponibilités des places offertes par la structure d'accueil avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne – Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 32) Convention d'objectif et de financement – Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (N° 200900060, 200900061, 200900064, 200900066 et 200900068 – Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 33) Convention de partenariat avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT) – Rapporteur : Monsieur Jean-Marie PLATET
- 34) Modification des statuts de l'ACTEP – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 35) Remplacement de Monsieur Michel GILLE, administrateur de l'OPH – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 36) Tableau des effectifs – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 37) Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

La séance est ouverte à 20 h 30

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS	
ADJOINTS	Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice GENTRIC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice POSEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Virginie TOLLARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		M. André BIZEUL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme CREUSOT	<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine MIRault	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme MOUGEOT- DAMIDOT	<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine CREUSOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Brahim BAHMAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Amèle SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Marie PLATET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mlle Isabelle PERCHE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. BARUGEL <i>Arrivée en séance à 20h50</i>	<input type="checkbox"/>
		M. Alain BARUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Liliane MOUGEOT- DAMIDOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Boutaïeb KADDANI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Michel LAMBERT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Benoit WILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. André MAIZENER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Marc VERSTRAETE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Yves TAMET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		liste « Pour Joinville Ensemble et Unis	M. Olivier AUBRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mme Sylvie MERCIER	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Mme Sandra GRELLIER	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<i>Arrivée en séance à 21h40</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Gérard OUTTIER	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	29
Nombre de membres excusés représentés	03
Absent	01

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

* *
*

1	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
<i>Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, M. Boutaïeb KADDANI</i>	

* *
*

2	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2012	
<i>Le Conseil approuve le procès verbal par :</i>		
pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ; M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »), M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement »)
contre		
abstention	04	M. Benoit WILLOT, M. Marc VERSTRAETE, (liste « Joinville en Mouvement ») ; M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »).
<i>Ne prennent pas part au vote : Mme M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Brahim BAHMAD, M. André MAIZENER, M. Gérard OUTTIER, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Mme Sandra GRELLIER</i>		

* *
*

3	COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>		

* *
*

4	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2012 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2011	
Le Conseil, à l'unanimité :		
- Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2011 du budget principal de la commune sur le budget principal de la commune de l'exercice 2012 et ce, de la manière suivante :		
Résultats de l'exercice 2011 :		
	<ul style="list-style-type: none">• section de fonctionnement :• section d'investissement :	<ul style="list-style-type: none">3 183 974.95 €+ 1 640 532.81€
Reste à réaliser 2011 :		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
0 €	0 €
Section d'investissement	
dépenses	recettes
2 966 208.47 €	3 686 390.66 €

* *
*

5	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2012 – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 REPRIS PAR ANTICIPATION
<p>Le Conseil, à l'unanimité :</p> <p>- Décide d'affecter les 3 183 974.95 € de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget principal de la commune pour l'exercice 2011 sur le budget principal de la commune pour l'exercice 2012 de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recette d'Investissement (compte 1068) 3 183 974.95 € 	

* *
*

6	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – REVISION DES AUTORISATION DE PROGRAMME																
<p>Le Conseil, après en avoir délibéré :</p> <p>– Décide de réviser les autorisations de programme 1, 2 et 4 en ajustant les derniers montants maximums des autorisations de programme et des crédits de paiement de la manière suivante :</p> <p>Autorisation de programme n°1 - rénovation du quai de Polangis :</p>																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4">crédits de paiement</th> <th rowspan="2">Total de l'autorisation de programme et des crédits de paiement</th> </tr> <tr> <th>2009 réalisé</th> <th>2010 réalisé</th> <th>2011 réalisé</th> <th>2012 prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">47 916,54 €</td> <td align="center">0 €</td> <td align="center">643 771.02 €</td> <td align="center">6 590.69 € (exclusivement constitués de restes à réaliser)</td> <td align="center">698 278.25 €</td> </tr> </tbody> </table>				crédits de paiement				Total de l'autorisation de programme et des crédits de paiement	2009 réalisé	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 prévisionnel	47 916,54 €	0 €	643 771.02 €	6 590.69 € (exclusivement constitués de restes à réaliser)	698 278.25 €
crédits de paiement				Total de l'autorisation de programme et des crédits de paiement													
2009 réalisé	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 prévisionnel														
47 916,54 €	0 €	643 771.02 €	6 590.69 € (exclusivement constitués de restes à réaliser)	698 278.25 €													
<p>Autorisation de programme n°2 - construction du centre technique municipal :</p>																	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

2009 réalisé	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 prévisionnel	
29 934,68 €	946 240.01€	0 €	1 200 000 €	2 176 174.69 €

Autorisation de programme n°4 - construction du centre culturel et sportif des Hauts de Joinville :

crédits de paiement					Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2009 réalisé	2010 réalisé	2011 réalisé	2012	2013	
78 887,23 €	248 813.89 €	355 156.15	4 485€ (exclusivement constitués de restes à réaliser)	0€	687 342,27

Autorisation de programme n°5 – réhabilitation du quartier des Canadiens

crédits de paiement			Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2010 réalisés	2011 réalisé	2012 prévisionnel	
0 €	905 928.14 euros	444 071.86 euros (dont 388 224.52 € de restes à réaliser)	1 350 000 €

– Décide de clore les autorisations de programme 3 en ajustant les derniers montants maximums des autorisations de programme et des crédits de paiement de la manière suivante :

Autorisation de programme n°3 - renouvellement des aires de jeux :

crédits de paiement			Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2009 réalisé	2010 réalisé	2011	
230 855,46 €	63 220.88	22 084.14 € (dont 22 084.14 € de restes à réaliser)	316 160.48 €

– Décide de la création d'une autorisation de programme n°6 – Construction de salles de danse, dont le montant global et les crédits de paiement sont les suivants :

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

crédits de paiement			Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2012 prévisions	2013 prévisions	2014 prévisions	
155 464 €	2 433 547 €	131 414 €	2 720 425 €

– Dit que les crédits de paiement feront l'objet d'une inscription aux budgets concernés et que les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ;
contre	-	-
abstention	10	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »), M. Benoit WILLOT, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») ;

* *
*

7 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2012

Le Conseil, après en avoir délibéré :

– Fixe ainsi qu'il suit les taux d'imposition applicables en 2012, à chacune des quatre taxes directes locales :

	taux de communal 2012
Taxe d'Habitation	22,71%
Taxe sur le Foncier Bâti	25,16%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	33,90%
Cotisation Foncière des Entreprises	30,68%

pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel
------	----	---

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

		LAMBERT ;
contre	-	-
abstention	10	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »), M. Benoit WILLOT, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») ;

* *
*

8	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES APPLICABLES EN 2012 (TEOM)	
<p>Le Conseil, après en avoir délibéré :</p> <p>- Décide de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,55 % pour l'année 2012.</p>		
pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ;
contre	-	-
abstention	10	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »), M. Benoit WILLOT, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») ;

* *
*

9	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2012	
<p>Le Conseil, après en avoir délibéré :</p> <p>- Décide d'allouer pour 2012, les subventions de fonctionnement aux établissements publics et associations suivant le tableau joint.</p>		
Pour	26	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ; M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »), M. Yves TAMET, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	-	-
abstention	07	M. Benoit WILLOT, M. Marc VERSTRAETE, M. André MAIZENER, (liste « Joinville en Mouvement ») ; M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »).

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

* *
*

10	REPARTITION DES EMPRUNTS ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES
-----------	--

Le Conseil, à l'unanimité :

– Fixe, au 31 mars 2012, la nouvelle répartition des emprunts entre le budget principal et les budgets comme suit :

Situation antérieure

Emprunt / n°	budget principal	Port de Plaisance	Office de tourisme	Assainissement	Cinéma
MIN173079EUR/02	72,73%	0,00%	0,00%	27,27%	0,00%
MIN216977EUR/222764	75,40%	0,00%	0,00%	24,60%	0,00%
A7509BFX	97,74%	2,26%	0,00%	0,00%	0,00%
404483 02	73,54%	26,46%	0,00%	0,00%	0,00%

Situation nouvelle

Emprunt / n°	budget principal	Port de Plaisance	Office de tourisme	Assainissement	Cinéma
MIN173079EUR/02	73,25%	26,75%	0,00%	0,00%	0,00%
MIN216977EUR/222764	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
A7509BFX	97,74%	2,26%	0,00%	0,00%	0,00%
404483 02	73,54%	26,46%	0,00%	0,00%	0,00%

– Autorise le Maire à dresser un état contradictoire, en date du 31 mars 2012 avec le comptable public mentionnant le capital restant du par emprunt et par budget en conformité avec la nouvelle répartition budgétaire.

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

11

MODIFICATION DES REGLES D'AMORTISSEMENTS

Le Conseil, à l'unanimité :

– Modifie les méthodes utilisées en matière d'amortissement conformément au tableau.

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Durée M14	Nouvelles durées // règles	
AMORTISSEMENT Obligatoire	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT): 152,42 €		500 euros	
	Biens ou catégories de biens amortis	Durée en année	Durée en année	
	Immobilisations incorporelles			
	Logiciels, site internet	2 ans	2	2
	Subventions d'équipement			
	Subventions finançant des biens mobiliers		5	5
	Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations		15	15
	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national		30	30
	Immobilisations corporelles			
	Voitures	8	5 à 10	10
	Camions véhicules industriels	8	4 à 8	8
	Mobilier	15	10 à 15	15
	Matériel de bureau électrique et électronique	5	5 à 10	5
	Matériel informatique	4	2 à 5	4
	Matériel classique	10	6 à 10	10
	coffre-fort	30	20 à 30	30
	Appareils de chauffage	10	10 à 20	10
	Appareils de levage	20	20 à 30	20
	Appareils de laboratoire et médicaux	10	5 à 10	10
	Equipements de garages et stations	15	10 à 15	15
	Equipements des cuisines	10	10 à 15	10
	Equipements sportifs	10	10 à 15	10
	Installations de voirie	20	20 à 30	20
	Plantations	15	15 à 20	15
	Autres équipements et terrains	20	15 à 30	30
Durée du bail à construction				
Construction sur sol d'autrui			Durée du bail à construction	
Bâtiments légers, abris	5	10 à 15	5	
Matériels téléphoniques, audiovisuel, sonorisations	10	15 à 20	10	
Instruments de musique	10		10	
Bateaux à coque aluminium	15		15	

* *
*

12

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2012 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Le Conseil, après en avoir délibéré :

– Adopte, par chapitre, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2012, ci-annexé, arrêté en mouvements

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

budgétaires à la somme de :		
	• en recettes :	68 902 737.55 €
	• en dépenses :	68 902 737.55 €
Dont :		
	• en section de fonctionnement :	33 932 075.60 €
	• en section d'investissement :	34 970 661.95 €
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ;
Contre	8	M. Benoit WILLOT, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Marc VERSTRAETE, M. André MAIZENER, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») ; M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »).
abstention	02	Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »),

* *
*

13	AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL SITUÉ AU 106 BOULEVARD DE POLANGIS	
Le Conseil, après en avoir délibéré :		
– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à déposer, au nom de la Commune, un permis de construire pour la construction d'un Centre Technique Municipal situé 106, boulevard de Polangis et à signer tous documents s'y rapportant.		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ; M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »). ; M. Benoit WILLOT, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Marc VERSTRAETE, M. André MAIZENER, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	-	-
abstention	01	Mme Sylvie MERCIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

14 BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2012 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil, à l'unanimité :

– Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2011 du budget annexe du service d'assainissement sur le budget annexe du service d'assainissement de l'exercice 2012 et ce, de la manière suivante :

Résultats de l'exercice 2011 :

- section de fonctionnement : + 340 563.53 €
- section d'investissement : + 283 665.18 €

Reste à réaliser 2011 :

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
0 €	0 €

Section d'investissement	
dépenses	recettes
94 880.68 €	226 409.41 €

* *
*

15 BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2012 – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 REPRIS PAR ANTICIPATION

Le Conseil, à l'unanimité :

– Décide d'affecter les + 340 563.53 € de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du service d'assainissement pour l'exercice 2011 sur le budget annexe 2012 du service d'assainissement de la manière suivante :

- Recette d'investissement (compte 1068) 340 563.53 €

* *
*

16 BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2012 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil, à l'unanimité :

- Adopte, par chapitre, le budget primitif du service d'assainissement pour l'exercice 2012, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

- en recettes : 1 755 080.51 €
- en dépenses : 1 755 080.51 €

Dont :

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

- Section d'exploitation : 514 000.00 €
- Section d'investissement : 1 241 080.51 €

* *
*

17

BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – EXERCICE 2012 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil, à l'unanimité :

– Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2011 du budget annexe de l'office de tourisme sur le budget annexe de l'office de tourisme de l'exercice 2012 et ce, de la manière suivante :

Résultats de l'exercice 2011 :

- section de fonctionnement : 8 225.79 €
- section d'investissement : 495.30 €

Reste à réaliser 2011 :

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
0 €	0 €
Section d'investissement	
dépenses	recettes
0 €	0 €

* *
*

18

BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – EXERCICE 2012 – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 REPRIS PAR ANTICIPATION

Le Conseil, à l'unanimité :

- Décide d'affecter les 8 225.79€ € de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget annexe de l'office de tourisme pour l'exercice 2011 sur le budget annexe 2012 de l'office de tourisme de la manière suivante :

- Report en section de fonctionnement (R 002) 8 225.79 €

* *
*

19

BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – EXERCICE 2012 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Le Conseil, après en avoir délibéré :

– Adopte, par chapitre, le budget primitif de l'office de tourisme pour l'exercice 2012, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

	<ul style="list-style-type: none"> • en recettes : • en dépenses : 	<p>60 854.70 €</p> <p>60 854.70 €</p>	
Dont :			
	<ul style="list-style-type: none"> • en section de fonctionnement : • en section d'investissement : 	<p>59 904.70 €</p> <p>950 €</p>	
pour	27	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ; M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis ») ; M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Joinville en Mouvement »)	
contre	-	-	
abstention	6	M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, Mme Sylvie MERCIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis ») ; M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, (liste « Joinville en Mouvement »)	

* *
*

20	BUDGET ANNEXE DU CINEMA – EXERCICE 2012 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2011												
<p>Le Conseil, à l'unanimité :</p> <p>- Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2011 du budget annexe du cinéma sur le budget annexe du cinéma de l'exercice 2012 et ce, de la manière suivante :</p> <p>Résultats de l'exercice 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • section de fonctionnement : + 20 306.32 € • section d'investissement : - 617.37 € <p>Reste à réaliser 2011 :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #e0e0e0;">Section de fonctionnement</th> </tr> <tr> <td style="width: 50%;">dépenses</td> <td style="width: 50%;">recettes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">0 €</td> <td style="text-align: center;">0 €</td> </tr> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #e0e0e0;">Section d'investissement</th> </tr> <tr> <td>dépenses</td> <td>recettes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1 944 €</td> <td style="text-align: center;">0 €</td> </tr> </table>		Section de fonctionnement		dépenses	recettes	0 €	0 €	Section d'investissement		dépenses	recettes	1 944 €	0 €
Section de fonctionnement													
dépenses	recettes												
0 €	0 €												
Section d'investissement													
dépenses	recettes												
1 944 €	0 €												

* *
*

21	BUDGET ANNEXE DU CINEMA – EXERCICE 2012 – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 REPRIS PAR ANTICIPATION
<p>Le Conseil, à l'unanimité :</p>	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

- Décide d'affecter les + 20 306,32 € de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du Cinéma pour l'exercice 2011 sur le budget annexe 2012 du Cinéma de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| • Recette d'investissement (compte 1068) | 2 561.37 € |
| • Résultat de fonctionnement reporté (compte 002) | 17 744.95 € |

* *
*

22 BUDGET ANNEXE DU CINEMA – EXERCICE 2012 – VOTE DE BUDGET PRIMITIF 2012

Le Conseil, à l'unanimité :

- Adopte, par chapitre, le budget primitif du cinéma pour l'exercice 2011, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

- | | |
|-----------------|--------------|
| • en recettes : | 154 791.61 € |
| • en dépenses : | 154 791.61 € |

Dont :

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| • Section de fonctionnement : | 141 355.12 € |
| • Section d'investissement : | 13 436.49 € |

* *
*

23 BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2012 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil, à l'unanimité :

- Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2011 du budget annexe du port de plaisance sur le budget annexe du port de plaisance de l'exercice 2012 et ce, de la manière suivante :

Résultats de l'exercice 2011 :

- | | |
|-------------------------------|---------------|
| • section de fonctionnement : | + 11 606.39€ |
| • section d'investissement : | + 146 860.87€ |

Reste à réaliser 2011 :

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
0 €	0 €
Section d'investissement	
dépenses	recettes
21 238.29 €	0 €

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

* *
*

24	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2012 – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 REPRIS PAR ANTICIPATION
Le Conseil, à l'unanimité :	
- Décide d'affecter les 11 606.39€ de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2011 sur le budget annexe 2012 du port de plaisance de la manière suivante :	
<ul style="list-style-type: none">Recette d'Investissement (compte 1068) 11 606.39€	

* *
*

25	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2012 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012
Le Conseil, à l'unanimité :	
- Adopte, par chapitre, le budget primitif du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2012, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :	
<ul style="list-style-type: none">en recettes : 555 638.29 €en dépenses : 555 638.29 €	
Dont :	
<ul style="list-style-type: none">Section de fonctionnement : 211 400 €Section d'investissement : 344 238.29 €	

* *
*

26	FORMATION DES ELUS – BUDGET 2012
Le Conseil, à l'unanimité :	
- Décide que pour l'exercice 2012, les crédits ouverts au titre de la formation des élus du Conseil Municipal de Joinville-le-Pont sont fixés à 8 000 € et prévoit qu'en cours d'exercice, au vu des dépenses réalisées et engagées, une nouvelle délibération pourra intervenir pour revaloriser l'enveloppe budgétaire fixée.	

* *
*

27	CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LE SIPPAREC
Le Conseil, à l'unanimité :	
– Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à signer les conventions de co-maîtrise d'ouvrage avec le SIPPAREC.	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

* *
*

28

MISE EN PLACE D'UNE JOURNEE PEDAGOGIQUE ANNUELLE SUPPLEMENTAIRE DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA PETITE ENFANCE

Le Conseil, à l'unanimité :

– Approuve la mise en place d'une journée pédagogique supplémentaire annuelle et modifie en conséquence les règlements intérieurs de fonctionnement de la Halte-Garderie Trampoline (article 11) et du Multi-accueil Estienne d'Orves/multi-accueil familial (article 13) :

3^{ème} paragraphe : «le service Petite Enfance de la Ville organise 2 journées pédagogiques par an. Ces journées permettent... » ... « l'ensemble des établissements est fermé ces jours-là. Les parents sont prévenus de cette fermeture au moins deux mois avant la date de ces journées pédagogiques ».

* *
*

29

FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE ET MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA HALTE GARDERIE « TRAMPOLINE »

Le Conseil, à l'unanimité :

– Approuve la modification de l'article 7 du règlement de fonctionnement de la Halte-Garderie Trampoline comme suit :

- **article 7 : entretien, repas**

«les petits-déjeuners du matin et les repas du soir sont donnés par les parents, ainsi que le bain quotidien, à leur domicile.

Les déjeuners et goûters sont fournis par la Halte-Garderie Trampoline en fonction du temps de présence de l'enfant (accueil sur la journée complète : déjeuner et goûter ; accueil en après-midi : goûter).

En cas d'allergie ou intolérance alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être obligatoirement mis en place : le repas de l'enfant sera fourni par la famille ».

* *
*

30

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION « ENFANCE ET JEUNESSE « N° 201000183 PASSEE AVEC LA CAF

Le Conseil, à l'unanimité :

– Prend acte de la disparition de la subvention départementale au profit de la Crèche Familiale et approuve l'avenant n°1 à la convention enfance jeunesse avec la CAF du Val-de-Marne qui acte la décision de versement d'une nouvelle subvention annuelle de fonctionnement.

* *
*

31

CONVENTION D'HABILITATION INFORMATIQUE DENOMMEE HI-ME-EAJE-ALSH-2012 CONCERNANT LA MISE A JOUR DES DONNEES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT ET

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

A LA MISE EN LIGNE DES DISPONIBILITES DES PLACES OFFERTES PAR LA STRUCTURE D'ACCUEIL AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE

Le Conseil, à l'unanimité :

– Approuve la convention d'habilitation informatique dénommée HI-ME-EAJE-ALSH 2012 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à la signer.

* *
*

32

CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT – ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT N° 20090060, 200900061, 200900064, 200900066 ET 200900068

Le Conseil, à l'unanimité :

– Approuve les conventions d'objectifs et de financement des 5 établissements municipaux d'accueil du jeune enfant 0-4 ans avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à les signer.

* *
*

33

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS » (NQT)

Le Conseil, à l'unanimité :

– Approuve la convention de partenariat entre la Ville et l'association « Nos Quartiers ont des Talents » et l'adhésion annuelle d'un montant de 1 794 euros TTC et autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 CGCT à signer la convention.

* *
*

34

MODIFICATION DES STATUTS DE L'ACTEP

Le Conseil, après en avoir délibéré :

– Rapporte sa délibération en date du 24 mai 2011 approuvant le projet de statuts et l'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert d'Etudes et de Projets de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien

– Approuve la création d'un syndicat mixte ouvert ayant pour assise le territoire de l'actuelle Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien.

– Demande à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne la création immédiate d'un syndicat mixte ouvert comprenant :

- Les communes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Joinville le Pont, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Saint-Mandé, Villiers sur Marne, Vincennes,

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

- Le Département du Val de Marne
- La Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice
- La Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.

– Approuve les présents statuts du syndicat et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer les statuts ainsi que tout document se rapportant à la création du syndicat mixte.

Pour	31	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, M. André BIZEUL, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ; M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, Mme Sylvie MERCIER, M. Gérard OUTTIER, M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis ») ; M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	-	-
Abstention	2	M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, (liste « Joinville en Mouvement »)

* *
*

35

REPLACEMENT DE MONSIEUR MICHEL GILLE

Le Conseil, après avoir décidé à l'unanimité de voter à main levée :

– Procède au scrutin, à main levée, au remplacement de Monsieur Michel GILLE élu d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale placé dans le ressort de compétence de l'OPH de Joinville-le-Pont, en tant que membres du Conseil d'Administration de l'Office Public d'Habitat (OPH) de la Commune de Joinville-le-Pont

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Votants	33
- Bulletin blancs ou nuls	
- Suffrages exprimés	33
- Majorité absolue	17

ONT OBTENU :

- Monsieur Stéphane SILVESTRE, Conseil Municipal de Créteil 33 voix

ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé membre à voix délibérative du Conseil d'Administration de l'Office Public d'Habitat (OPH) de la Commune de Joinville-le-Pont en qualité d' élu d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale placé dans le ressort de compétence de l'OPH de Joinville-le-Pont et qualifié en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales.

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

36

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil, à l'unanimité :

– modifié le tableau des effectifs comme suit

A compter du 1^{er} avril 2012 :

EMPLOIS	MODIFICATIONS			TOTAL DES EMPLOIS
	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	
GRADE				
ATSEM 1 ^{ère} classe	5		1	6
Assistant d'enseignement artistique	14		1 TNC 9.75/20e	15
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	17	1 TNC 18.5/20e	1	17

* *
*

QUESTIONS DIVERSES

M. LE DEPUTE-MAIRE : M. WILLOT, voulez-vous poser vos questions, s'il vous plaît ?

Question Du groupe « Joinville en Mouvement »	<p>État des inscriptions sur les listes électorales</p> <p>Pouvez-vous nous indiquer quel est l'état des inscriptions sur les listes électorales de Joinville-le-Pont : nouvelles inscriptions en 2012, radiations, nombre d'inscrits bureau par bureau.</p>
Réponse de M. LE MAIRE	<p>La liste électorale générale de la commune de Joinville-le-Pont a été arrêtée le 10 janvier 2012 à 12 917 électeurs, à partir de la liste arrêtée le 28 février 2011 qui en comptait 11 767.</p> <p>Pour arriver à ce nouveau total, la commission administrative a procédé à la radiation de 337 électeurs et l'inscription de 1487 électeurs.</p> <p>Depuis, le fichier électoral a enregistré de nouvelles radiations, qui portent le nombre total d'électeurs de la commune à 12 212 électeurs au 29 février 2012. Ce nombre doit encore s'accroître des jeunes électeurs ayant eu 18 ans entre le 29 février et le 22 avril 2012, qui ne seront comptabilisés qu'à compter du 17 avril 2012, soit 5 jours avant le 1^{er} tour du scrutin.</p>

Question Du groupe « Joinville en Mouvement »	<p>Pôle lunetterie</p> <p>Lors d'une réunion de quartier, l'éventuel départ de Joinville de Manufacture Cartier Lunettes (MCL) a été évoqué. Pouvez-vous nous faire savoir ce qu'il en est ?</p>
Réponse de M. LE MAIRE	<p>La société Luxury Eyewear nous a en effet informés de son prochain départ de Joinville-le-Pont pour une installation dans la ville de Sucy en Brie. En effet, la création d'une nouvelle usine à Sucy a été préférée à la modernisation du site de production Joinvillais, trop vétuste.</p> <p>Le départ de la société est prévu pour le mois de septembre 2013.</p> <p>Je me suis personnellement assuré auprès de ses dirigeants que tout le personnel serait repris, sachant que le départ de Joinville n'entraînerait pas de modification substantielle du contrat de travail des salariés.</p> <p>Si notre conseil municipal peut regretter ce départ, il n'a pas à s'immiscer dans les contraintes de gestion ni dans les choix stratégiques d'une entreprise. Je rappelle par ailleurs que le départ de ces salariés sera compensé par l'arrivée de 1200 à 1400</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

personnes sur le site en cours de construction par ICADE, à la gare de RER.

<p>Question Du groupe « Joinville en mouvement »</p>	<p>Écoles de la commune</p> <p>Quelles sont les perspectives des écoles de la commune en matière d'effectifs pour la rentrée 2012-2013 ? Y a-t-il des prévisions d'évolution du nombre de classes ?</p>
<p>Réponse de M. LE MAIRE</p>	<p>Monsieur Willot, je m'étonne de votre question car une réponse y a été déjà apportée par Madame Tollard lors de la Commission Vie scolaire du 15 mars dernier. Je vous invite à vous référer à son compte-rendu mais je tiens toutefois à vous informer que, au regard des effectifs prévisionnels constatés, il ne sera pas envisagé par l'Inspecteur d'Académie d'ouverture ou de fermeture de classes pour la prochaine rentrée scolaire 2012/2013.</p> <p>Par conséquent, il y aura lieu, à l'instar des années précédentes, d'opérer des équilibrages d'effectifs entre les établissements scolaires, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Un équilibrage entre les écoles primaires du bas de Joinville, afin d'alléger les effectifs de l'école primaire Bernard Palissy, . Un équilibrage est également à prévoir entre les écoles primaires du Parangon et Eugène Voisin, permettant de favoriser une mixité sociale sur cette dernière école. La municipalité sera très attentive à l'évolution des effectifs dans ces deux établissements jusqu'à la fin juin, afin d'alerter l'Inspecteur d'Académie en cas de dépassement de la capacité d'accueil. . Compte tenu de la fermeture de classe à la rentrée dernière sur l'école maternelle P'tit Gibus (diminuant la capacité d'accueil de l'école à 150 enfants) et dans l'incertitude des chiffres annoncés, la commission Vie scolaire du 15 mars 2012 a proposé de réaliser un équilibrage des effectifs, entre les deux écoles maternelles du bas de Joinville. La réalisation de cet équilibrage impliquera, pour certains parents domiciliés dans un secteur bien précis, de ne pas délivrer le nom de l'école d'affectation lors de l'inscription de leurs enfants. La commission d'équilibrage se prononcera en juin, en fonction de l'évolution des effectifs sur les deux écoles maternelles. Cette démarche permettra d'ajuster les effectifs sur ces deux écoles maternelles. <p>En tout état de cause, en l'absence de carte scolaire sur la commune, l'Education Nationale n'ouvrira pas une 6^{ème} classe sur l'école maternelle P'tit Gibus, si les effectifs réels de rentrée à l'école maternelle de Polangis n'atteignent pas la capacité d'accueil maximale sur la base de 8 classes (soit 240 enfants).</p>

<p>Question Du groupe « Pour Joinville Ensemble et Unis »</p>	<p>Pouvez-vous faire le point sur le projet de réparation de la vanne secteur ?</p>
<p>Réponse de M. LE MAIRE</p>	<p>Vous savez que j'ai fermement relancé le projet de réhabilitation de cet ouvrage hydraulique dont l'importance est capitale pour notre ville et les villes riveraines de la Marne jusqu'à Gournay en Brie, puisque son action aurait des conséquences positives, en cas d'inondation, sur l'ensemble de ces communes. Les acteurs étant nombreux et les coûts très élevés (près de 2,5 millions d'euros HT) ce projet complexe peine à aboutir.</p> <p>Un premier tour de table, mis en œuvre dès 2008, a permis d'établir un financement partagé. Le Conseil Général du Val-de-Marne a ainsi accepté de prendre en charge 25% du financement, le Député-maire Gilles Carrez s'est engagé à mobiliser la réserve parlementaire pour 25% également, les 10 communes impactées se sont engagés sur 10%, l'Etat prendrait en charge 20% du financement et les communes de Seine-Saint-Denis 5%.</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 MARS 2012

Depuis ce tour de table, nous avons tenté de mobiliser la Région Ile de France qui s'est désistée il y a quelques mois. Cependant, l'Etat nous a informés pouvoir, via le fond Barnier, monter sa participation à 25%. La Ville de Champigny-sur-Marne a elle aussi émis des réserves sur sa participation mais sans se retirer définitivement du projet. Il ne manque donc plus que 10% du tour de table financier à trouver, soit 200 000 €.

J'ai interrogé Madame la Ministre de l'Ecologie à plusieurs reprises au cours de l'année 2011 sur l'urgence de réaliser ces travaux de réhabilitation. Dans sa réponse à ma question orale sans débat du 22 mars 2011, elle a proposé la réalisation d'une analyse coûts-bénéfices, avec une mise en confrontation de plusieurs scénarii, y compris de fonctionnements en mode dégradé, préalablement à l'engagement des travaux. Le Ministère a évoqué à ce titre un financement à hauteur de 50% des travaux si l'étude était satisfaisante. Celle-ci est encore en cours de réalisation et je ne manquerai pas de vous tenir informé de ses conclusions quand j'en serai informé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h 35 .

Le Secrétaire de Séance

Boutaïeb KADDANI

Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE